

## La République du Centre, 29 octobre 2019

### LE SÉNATEUR JEAN-PIERRE SUEUR SE BATTRA « BEC ET ONGLES »



**JUSTICE. Pour la création d'un poste de juge pour enfants.** Lui aussi à immédiatement vérifié que Montargis n'était pas dans la liste publiée par *Le Canard enchaîné*. « Cette note est scandaleuse, intolérable et très choquante », souligne le sénateur du Loiret, Jean-Pierre Sueur (PS). L'élu lorétain se déclare prêt à batailler « bec et ongles » pour que le tribunal de Grande Instance de Montargis conserve les prérogatives qui sont les siennes aujourd'hui : « Le rôle du juge d'instruction est essentiel. Dans la loi justice, il est question de spécialisation des tribunaux : attention, il ne faut pas que ce soit une manière détournée d'affaiblir certains tribunaux ! J'avais interpellé Mme Belloubet, la garde des Sceaux, qui m'a répondu que la spécialisation ne se ferait qu'avec l'accord des tribunaux. À Montargis, magistrats et avocats ne sont pas d'accord. D'autre part, il manque un juge pour enfants à Montargis : il ne s'agit pas d'échanger un juge d'instruction contre un juge pour enfants, mais bien de créer un poste. Je suis prêt à me battre. » ■